



# INFORMATIONS ET CONDITIONS GÉNÉRALES DES SEJOURS DE VACANCES DE L'ASSOCIATION L'ABEILLE VERTE

Vous avez effectué une demande d'inscription à un de nos séjours, merci !

Vous allez recevoir par e-mail un lien pour remplir le dossier d'inscription en ligne et nous vous détaillons ci-dessous diverses informations et documents à renvoyer.

## SOMMAIRE DU DOSSIER :

1. Comment inscrire votre enfant ? Que comprend le prix du séjour ?	2
2. À quelle heure et comment amener / venir chercher les enfants ?	4
3. Comment communiquer avec le(s) enfant(s) pendant le séjour ?	4
4. Mon enfant est allergique, suit un traitement médical ou un régime	5
5. Que se passe-t-il en cas de maladie ou d'accident ?	5
6. Que mettre (et ne pas mettre) dans la valise ?	6
7. Quel est le statut de notre organisme ? Est-il officiellement agréé ?	7
8. Conditions d'annulation	8
9. Focus Comportements incompatibles au séjour	8
10. Documents à remplir et à renvoyer dûment complétés et signés	8
INSCRIPTION ET AUTORISATIONS (à lire avec soin et signer)	9
AUTORISATION D'HOSPITALISATION ET DE SOINS D'URGENCES	10
MES ENGAGEMENTS (à faire lire, dater et signer par votre enfant)	11

# 1. Comment inscrire votre enfant ? Que comprend le prix du séjour ?

Pour réaliser l'inscription, vous devez :

1. Remplir le questionnaire d'inscription en ligne. Faites-en la demande par email.
2. Nous envoyer par voie postale\* les documents suivants :
  - L'autorisation de séjour (en fin de ce dossier, page 9) complétée et signée pour le transfert de responsabilité ;
  - L'autorisation d'hospitalisation et des soins d'urgence complétée et signée par au moins un représentant légal (en fin de ce dossier, page 10) ;
  - L'engagement signé de votre enfant (en fin de ce dossier, page 11) ;
  - Une copie de la carte d'identité ou passeport de l'enfant ou du livret de famille ;
  - L'attestation de Sécurité Sociale de l'enfant de l'année en cours pour permettre de le faire soigner si nécessaire (à télécharger sur le site ameli.fr).
  - Une copie des pages vaccinations du carnet de santé de l'enfant ;
3. Nous envoyer par voie postale\* ou numérique les documents suivants :
  - Une attestation d'assurance Responsabilité Civile EXTRA SCOLAIRE de l'année en cours ;
  - Si vous êtes divorcés/séparés, nous fournir une photocopie des décisions de justices pour connaître l'autorité parentale précise et les interdictions (visites, contact téléphonique,) avec l'un des parents ou membres de la famille ;

\* à l'adresse suivante : L'Abeille Verte – lieu dit Petit Mazous – 32800 RAMOUZENS

**NB : Si votre enfant est déjà venu à l'un des séjours, renvoyez-nous seulement :**

- l'autorisation de séjour complétée et signée pour le transfert de responsabilité,
- l'autorisation d'hospitalisation et des soins d'urgences complétée et signée par au moins un représentant légal,
- l'engagement de votre enfant signé,
- l'attestation de Sécurité Sociale et de mutuelle de l'enfant de l'année en cours,
- l'attestation d'assurance Responsabilité Civile EXTRA SCOLAIRE de l'année en cours.

4. Réglér le montant total du séjour (échelonnement de paiement possible)
  - a. par virement de préférence pour éviter les pertes et rejets de chèques (RIB ci-dessous, page 3). Indiquez le nom et prénom de l'enfant sur l'ordre de virement ;
  - b. par chèque à l'ordre de L'Abeille Verte. Si vous postez un chèque, prévenez-nous par mail pour que nous puissions vérifier son arrivée ;
  - c. par Chèques Vacances. Mais ils engendrent des frais pour l'association : un prélèvement sur le montant versé par l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), du temps de gestion pour les pointer. C'est pourquoi leur usage est facturé 15€ ;
  - d. par un organisme externe (CAF, CE, MDSI, MDPH, région...), auquel cas, merci de nous fournir une attestation de prise en charge avant le séjour.

**NB :** Tant que le montant total du séjour et le dossier d'inscription complété et signé ne sont pas reçus, l'inscription n'est pas confirmée. Sans retour de votre part 30 jours avant le début du séjour, nous nous réservons la possibilité de donner la place à un autre enfant. Si vous avez besoin de **mettre en place une facilité de paiement**, nous pouvons prévoir un financement échelonné (par virement ou chèques), faites-en la demande.

**Notre tarif de base est le même quel que soit l'âge de l'enfant** : 495€ pour 6 jours, 995€ pour 13 jours (journée inter-séjour offerte).

Une réduction de 10% sur le montant de base du second séjour est applicable si inscription de plusieurs enfants d'une même fratrie. Non cumulable.

**Les prestations suivantes sont comprises dans le prix indiqué :**

- Pour les séjours d'été : l'hébergement en tipis (3 à 5 enfants par tente, animateur.ices présents sur le camp) avec 2 tapis de sol (vous pouvez fournir un matelas à votre enfant), toilettes sèches et douche solaire.
- Pour les autres séjours : l'hébergement en tipis ou mobil home, avec WC et/ou toilettes sèches et douches réseau.
- Les repas sains (au maximum bio et locaux), l'encadrement (1 adulte pour 3 à 4 jeunes vs 12 selon la réglementation) et le matériel nécessaire aux animations, les activités et les éventuelles sorties ou prestations externes (ex : atelier apiculture, découverte du maraîchage), variables selon les séjours.
- Les repas (diner, petit déjeuner, déjeuner) et la / les nuitées supplémentaires si votre enfant reste pour un second séjour consécutif sont offerts.

**Ne sont pas compris :**

- La cotisation à l'association de 5€ (obligatoire pour l'assurance).
- Le transport jusqu'au lieu du séjour et celui du retour (voir ci-dessous). Nous pouvons assurer le transport des enfants depuis / jusqu'à la gare TGV d'Agen en navette, avec une participation aux frais de 35€ par enfant par trajet.
- Duvet et oreiller avec sa housse (voir la valise en point 6).

**Relevé d'identification Bancaire :**

**Titulaire du Compte :**

L'Abeille Verte, Chez M. Durand Georges-Manuel  
Lieu Dit Petit Mazous  
32800 Ramouzens

**Domiciliation :** Eauze (000 12)

Banque	Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
30003	00012	00037267404	48

**Identification Internationale (IBAN) :** IBAN FR76 3000 3000 1200 0372 6740 448

**Identification Internationale de la Banque (BIC) :** SOGEFRPP

**NB :** L'Abeille Verte étant une Association à but non lucratif administrée par des bénévoles dans l'intérêt général, nous pouvons percevoir des dons (en plus du coût du Club Nature). Ces dons sont déductibles à 66% de vos impôts (contrairement au coût du Club Nature). Ainsi, 30€ donnés ne vous en coûtent que 10€ (nous vous enverrons le reçu fiscal réglementaire en début d'année civile suivante).

## 2. À quelle heure et comment amener / venir chercher les enfants ?

- Nous sommes une petite organisation et les enfants viennent de toute la France, nous ne pouvons hélas pas organiser leur transport depuis le domicile. Si vous pouvez amener / venir chercher votre enfant, c'est aussi un moyen de découvrir les lieux, de faire connaissance, de faire le point en fin de séjour...
- L'accueil et le départ des enfants ont lieu **entre 13h30 et 16h**. Si ces horaires vous posent un souci et que vous souhaitez les aménager, merci de nous contacter au plus tôt.
- Pour le jour du retour, prévoyez un peu de temps sur place si vous souhaitez un bilan personnalisé du séjour. Votre enfant sera fier.e aussi de vous faire visiter et vous montrer ses réalisations.
- Si une autre personne que les parents amène et surtout vient chercher les enfants, merci de nous prévenir par écrit et de nous donner son nom et numéro de portable. La personne devra présenter une pièce d'identité.
- Si vous amenez votre enfant en voiture, entrez dans votre GPS l'adresse suivante : 264 chemin du petit mazous 32800 RAMOUZENS. Vous pouvez aussi trouver l'association sur Google Maps en tapant L'Abeille Verte, Ramouzens.
- Si vous souhaitez acheminer votre enfant en train, soit par vous-même, soit avec le service Junior & Cie de la SNCF, la gare la plus proche (1h de route) est AGEN (gare TGV). Nous pouvons assurer le transport des enfants depuis / jusqu'à la gare TGV d'Agen en navette, avec une participation aux frais de 35€ par enfant par trajet. Pour réserver les billets de train, si possible, choisissez **les horaires d'arrivée et de départ à la Gare d'Agen entre 13h et 15h**. Nous vous communiquerons le nom du responsable des convoiages au moment de la réservation.
- Si vous souhaitez « covoiturer » prévenez-nous ! Nous vous donnerons les coordonnées d'autres parents de votre région intéressés. Vous pourrez alors les contacter et organiser ce covoiturage, sous votre responsabilité.

## 3. Comment communiquer avec le(s) enfant(s) pendant la journée ?

- Nous souhaitons amener les jeunes à déconnecter de leur quotidien et des écrans : nous récupérerons donc leurs portables, s'ils en ont un, à leur arrivée. Vous pourrez évidemment tout de même échanger si l'un ou l'autre le souhaite, au travers de nos téléphones.
- Pendant le séjour, les parents peuvent joindre leur(s) enfant(s) sur le numéro de portable indiqué le jour d'arrivée **entre 17h30 et 19h00, le troisième (mardi) et cinquième (jeudi) jour du séjour**. Les enfants peuvent appeler leurs parents sur le même créneau s'ils le demandent.
- En raison de l'encombrement de la ligne, il peut arriver que vous ne puissiez pas joindre votre enfant. Ne vous inquiétez pas, réessayez un peu plus tard. Vous pouvez également envoyer un email à [contact@labeilleverte.org](mailto:contact@labeilleverte.org), et nous demanderons à l'enfant de vous rappeler.
- Selon l'âge de l'enfant, **un appel par séjour constitue un bon rythme**. Sauf circonstances exceptionnelles, une fréquence plus importante que 2 appels peut les angoisser et perturber leur intégration.
- Si vous souhaitez écrire à votre enfant pendant son séjour : anticiper l'envoi du courrier avant le séjour, nous lui transmettrons votre lettre.
- Si votre enfant fête son anniversaire pendant le séjour, nous le lui souhaiterons avec gâteau / bougies. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous confier une carte ou un petit cadeau (pas d'objet de valeur) que nous lui remettrons. Mais pas de bonbons s'il vous plaît ☺

## 4. Mon enfant est allergique, suit un traitement médical ou un régime

- **Renseignements médicaux** : Si votre enfant a ou a eu des soucis de santé, merci de le mentionner dans le dossier d'inscription numérique.
- **Traitement** : S'il doit suivre un traitement médical, merci de nous fournir obligatoirement une copie de l'ordonnance avec les médicaments dans leurs boîtes d'origine et la notice, marquées au nom de l'enfant.
- **Pause thérapeutique** : Si votre enfant suit un traitement médical pendant la période scolaire, merci de nous en parler, ainsi qu'à votre médecin. Il peut être préférable que l'enfant conserve le traitement pendant le séjour, pour pouvoir suivre les activités et gérer ses relations avec les autres.
- **Alimentation** : Nous fournissons une alimentation équilibrée, comprenant des féculents, beaucoup de fruits et légumes, peu de sucre, de la viande, poisson et produits laitiers en quantité raisonnable, en privilégiant les produits de saison, frais, locaux, et bio lorsque nous le pouvons. Si votre enfant doit suivre un régime particulier pour des raisons de santé, d'allergies, d'intolérances, de religion ou convictions, merci de nous le signaler. Si ce régime nécessite des aliments particuliers (sans gluten, sans lactose, etc.), merci de nous les fournir.
- **Allergie** : Mentionnez toute allergie (alimentaire ou autre) dans le dossier d'inscription, en précisant bien le degré de gravité (va-t-il avoir un petit bouton ou risquer un œdème de Quincke ?) et la marche à suivre en cas d'exposition / de crise allergique. Si nous devons donner un médicament ou une crème antiallergique en cas de crise, les fournir avec l'ordonnance. Pensez à signaler dans le dossier d'inscription toute allergie médicamenteuse de votre enfant (antibiotiques, etc.)
- **Parasites** : Nous vous remercions d'avoir l'obligeance de vérifier la présence de poux avant d'amener votre enfant en séjour de vacances. Si un traitement de prévention ou d'élimination est en cours, merci de le fournir. Et si nous constatons la présence de parasites à l'arrivée ou le lendemain, nous refacturerons les traitements.

## 5. Que se passe-t-il en cas de maladie ou d'accident ?

- Pour vivre en Accueil Collectif de Mineurs, la **vaccination est obligatoire**. Merci de nous envoyer par email une copie des pages "vaccins" du carnet de santé ou un certificat de contre-indication si l'enfant n'a pas été immunisé par les vaccins obligatoires.
- **En cas d'incident sans gravité** (« bobo », fièvre ou mal de tête léger sans autre symptôme inquiétant, etc.), nous sommes habilités à pratiquer les soins d'usage sous la responsabilité de notre assistant(e) sanitaire titulaire du PSC1 (premiers secours). Indiquez-nous dans le dossier d'inscription si vous nous autorisez à administrer du paracétamol.
- **En cas de maladie ou accident plus sérieux**, nous défèrerons votre enfant au médecin ou aux services hospitaliers les plus proches, et vous serez prévenus dans les plus brefs délais. Nous vous demandons pour cela de nous fournir par voie postale avant le séjour : une copie d'une pièce d'identité, une attestation de sécurité sociale à jour, l'autorisation d'hospitalisation et de soins d'urgences complétée et signée (disponible en fin de ce dossier, page 09). Nous pouvons alors être amenés à faire l'avance de frais médicaux (honoraires, médicaments...), les feuilles de maladie vous seront retournées en fin de journée contre remboursement.
- **Rapatriement** : Si la journée de votre enfant doit être interrompue pour raisons de santé ou accident, il est de votre responsabilité de venir le chercher ou d'organiser son rapatriement, et d'en demander éventuellement le remboursement à votre assurance.

## 6. Que mettre (et ne pas mettre) dans la valise pour 1 séjour ?

DESIGNATION		QUANTITE POUR 6 JOURS	
		Conseillée	Optionnelle
Des vêtements confortables, adaptés à un séjour en plein air, en quantité suffisante pour tous le séjour (nous pouvons faire 1 lessive seulement si votre enfant reste 2 semaines), en évitant les affaires neuves ou de valeur			
SOUS VÊTEMENTS	Slip, caleçon, culotte	8	+ si énurésie
	Soutien-gorge, brassières	4	
	Chaussettes	8	
	Maillot de bain pour jeux d'eau	1	
POUR LA NUIT	Pyjama chaud (même l'été)	1	+ si énurésie
	Bonnet même s'il fait chaud, pour protéger du froid la nuit	1	
	Protections		si énurésie
VETEMENTS	T-Shirt manches courtes	7	
	T-Shirt manches longues	3	+ hors été
	Short, bermuda, jupe, robe	3	
	Pantalon / jean même s'il fait chaud, pour protéger des tiques	2	
	Survêtement / jogging	1 ou 2	
	Pull over, sweat shirt, polaire	3	
	Blouson, veste chaude	1	
	Coupe vent, imperméable, anorak	1	
	Maillots de corps ou sous pull		3 hors été
CHAUSSURES	Tennis ou Basket	1	
	Chaussures de marche / rando	1	
	Nu-pieds, sandales, tong	1	
	Bottes		1 hors été
POUR LA TOILETTE	Drap de bain (jeux d'eau)	1	
	Serviette de toilette	1	
	Gant de toilette		1
	Trousse sanitaire contenant : brosse à dents, brosse à cheveux / peigne	1	
	Médicaments avec leur ORDONNANCE		1
PROTECTION	Lunettes de soleil	1	
	Crème solaire écran total	Fournie	si peau atopique
	Casquette, chapeau	1	
MATERIEL	Petit sac à dos	1	
	Gourde	1	
	Paquet de mouchoir	1	
	Lampe de poche	1	
	Sac pour isoler le linge sale	1	
	Sac de couchage	1	
	Matelas si vous préférez le vôtre (nous fournissons 2 tapis de sol / enfant)		1
	Oreiller avec taie (nous n'en fournissons pas aux enfants)		1
	Peluche, doudou		1
	Livre		1
	Petit couteau pour les bricolages		1
	Aliments spéciaux si régime particulier		1

**L'ETIQUETAGE DES AFFAIRES ET OBJETS PERSONNELS EST OBLIGATOIRE, MÊMES LES SOUS VÊTEMENTS.**

Vous pouvez l'inscrire au feutre indélébile sur les étiquettes lavables. Nous avons aussi développé un partenariat vous permettant de bénéficier de réductions chez [www.A-qui-S.fr](http://www.A-qui-S.fr), fournisseur d'étiquettes, en entrant le code **RAM2090**.

## Merci de laisser à la maison

- Les produits d'hygiène (gel douche, shampooing, gel, dentifrice, etc) : pour préserver la biodiversité sur notre terrain, nous fournirons des produits écologiques à tous.
- Tout ce qui comprend des écrans / des écouteurs et contribue à couper l'enfant de son environnement : téléphone, console de jeux vidéo, tablettes, lecteur MP3...
- L'argent de poche n'est pas nécessaire, dans le séjour tout est compris et nous n'organisons pas de sorties « shopping ». Merci de ne pas en donner à votre enfant.
- Les jouets, jeux... Il en trouvera plein sur place, et si l'enfant en amène cela crée des conflits, sans parler des risques de perte, de casse. Echangeons s'il s'agit d'un objet sécurisant ou fidget.
- Tout ce qui se boit et mange, en particulier gâteaux, bonbons, etc. Il sera bien nourri pendant le séjour, et mieux vaut éviter de créer des jalousies. Exception : si votre enfant est allergique et doit prendre des aliments de substitution (sans gluten, sans lactose...) mieux vaut nous les fournir pour être sûr qu'ils lui soient adaptés.
- Mieux vaut éviter les appareils photos, qui sont vite perdus ou cassés (ou alors : un modèle jetable). Si votre enfant prend des photos des autres enfants pendant le séjour, vous êtes responsable de l'usage qu'il en fait. Nous vous fournirons après le séjour un lien pour télécharger des photos souvenirs.
- Les tenues inappropriées à un quotidien en pleine nature.

## Pertes et vol

- Il arrive qu'en collectivité un enfant égare un vêtement ou un objet personnel, malgré la vigilance des encadrants. Nous faisons de notre mieux pour les retrouver et les renvoyer aux parents, mais ce n'est pas toujours possible, c'est pourquoi nous recommandons d'éviter les vêtements neufs ou onéreux. Les parents sont invités à ne pas laisser d'objets de valeur à leurs enfants et, s'ils le font par obligation, à le signaler à l'organisateur.
- L'organisateur ne peut être tenu pour responsable et n'assure pas le remboursement des effets perdus (vêtements, argent de poche, lunettes, portable...).
- L'obligation des assurances en cas de vol exige qu'une infraction soit constatée. Les disparitions d'objets en accueil de mineurs ne rentrent en général pas dans ce cadre.

## 7. Quel est le statut de notre organisme ? Est-il officiellement agréé ?

- Ce séjour est organisé par l'Association L'Abeille Verte, sise au Lieu Dit Petit Mazous, 32800 RAMOUZENS, association à but non lucratif enregistrée auprès de la sous-préfecture de Condom (Gers) sous le numéro W322002405.
- L'Association est administrée par des bénévoles. Les frais du séjour de votre enfant servent intégralement à régler les frais d'hébergement, de nourriture, d'organisation et d'animation (salaires des encadrants). Ce séjour est organisé en application du Code de l'action sociale et des familles concernant l'accueil des mineurs hors du domicile parental.
- Notre association est enregistrée auprès de la SDJES, représentant le Ministère en charge de la Jeunesse et des Sports dans le Gers, notre code organisateur est numéro 032 ORG 0250 ; et titulaire de l'agrément Jeunesse & Education Populaire.
- Tous nos séjours satisfont aux obligations légales, notamment en ce qui concerne les dispositifs d'hygiène et de sécurité, le respect des taux d'encadrement et qualifications du personnel, et les obligations déclaratives. Nos séjours sont inspectés presque chaque année par les autorités compétentes, les rapports d'inspection sont consultables sur demande.
- Nous avons souscrit une assurance responsabilité civile selon les articles R227-27 à 30 du Code de l'action sociale et des familles, auprès de l'assurance MAIF N°Adhérent 4214595H. Une attestation peut vous être donnée si demandée.

## 8. Conditions d'annulation

- **Annulation ou séjour écourté du fait du participant** : Toute annulation, désistement ou séjour écourté du fait du participant quelle qu'en soit la raison, doit faire l'objet d'une lettre recommandée ou tout autre moyen permettant d'obtenir un accusé de réception. Toute annulation de séjour entraîne la retenue de tout ou partie du prix du séjour, à savoir :
  - 175 €, si l'annulation est signifiée plus de 30 jours avant le début du séjour, pour compenser le temps de gestion administrative.
  - L'intégralité du prix du séjour, en cas de désistement moins de 30 jours avant le début du séjour, ou pendant le séjour. Il vous appartient alors, si l'annulation est due à un cas de force majeure, d'obtenir un remboursement éventuel par votre assurance.
- **Annulation ou séjour écourté du fait de l'organisateur** :
  - Nous nous réservons le droit de mettre fin au séjour de tout enfant présentant un comportement dangereux (voir la liste ci-dessous des comportements incompatibles avec une bulle de répit en collectif à L'Abeille Verte) ou mettant en péril l'organisation du séjour. Il sera alors de votre responsabilité de venir chercher ou faire rapatrier votre enfant dans un délai maximal de 24 heures. Les frais de rapatriement seront alors à votre charge, y compris si nous devons nous en charger. Aucun remboursement de prix du séjour ne peut avoir lieu dans ce cas.
  - Toute annulation ou séjour écourté de notre fait en raison de circonstances exceptionnelles donnera lieu au remboursement des prestations non fournies, à savoir : l'intégralité du prix du séjour en cas d'annulation totale, ou le prix du séjour moins un forfait de 85 euros par nuit de séjour effective en cas de séjour écourté. Les frais de transport des enfants restent à la charge des parents.

## 9. Focus Comportements incompatibles au séjour

Nos séjours accueillent toutes les diversités de personnes sous réserve de ne pas présenter de comportements violents ou à risque envers soi ou les autres (voir exemples ci-dessous). Nos expériences nous ont prouvé que ces violences impactent de manière trop importante le renforcement du groupe. Si votre enfant a ou peu avoir un comportement violent, nous vous proposons de l'accueillir sur des « séjours de répit » (durant l'année scolaire et les vacances), avec un accompagnement d'1 adulte pour 1 ou 2 jeunes en fonction des besoins. Appelons-nous pour en discuter.

Exemples de comportements violents ou à risque, envers soi ou les autres, que votre enfant a déjà pu présenter dans son quotidien et/ou un établissement, qui sont incompatibles avec la vie en collectif de nos séjours de vacances :

- Menace de violence physique et/ou passage à l'acte, avec son corps (poing, pied, morsure, poussée, etc) ou un objet / matériau envers soi ou une autre personne
- Détérioration volontaire de son environnement matériel ou naturel sans accord du personnel d'encadrement (en cas de besoin d'extérioriser une émotion, nous pouvons proposer et encadrer une zone de frappe ou du matériel à briser)
- Violence verbale répétée : menaces, moqueries / manques de respect et/ou insultes répétées, c'est-à-dire plusieurs fois par jours et/ou durant plusieurs jours consécutifs
- Cris / hurlements durant plus de 10 minutes (nous accompagnons les enfants dans les moments où une émotion est difficile à accueillir, mais l'enfant doit pouvoir retrouver un peu de calme et une capacité d'écoute dans un délai de 15 minutes grâce à différentes méthodes ou outils)
- Fugue ou tentative de fugue
- Non-respect répété du consentement d'un.e individu.e ou du groupe (= sans autorisation verbalisée) : câlin et tout autre contact physique (toucher, prendre la main, se coller, etc), rumeur, surnom, sujet de conversation qui importune quelqu'un.e, emprunt d'affaires, exhibition de son corps, etc

## 10. Documents à remplir et à renvoyer dûment complétés et signés

## INSCRIPTION ET AUTORISATIONS (à lire avec soin et signer)

---

Nous, soussignés .....

déclarons inscrire notre enfant .....

au séjour organisé par l'Abeille Verte, au Lieu Dit Petit Mazous, 32800 RAMOUZENS.

Nous déclarons exacts les renseignements portés dans le dossier d'inscription.

Nous autorisons notre enfant à participer aux activités et sorties éventuelles.

Nous autorisons les responsables à assurer le transport de notre enfant en véhicule personnel ou collectif lors des sorties, ou pour tout autre besoin lié à l'organisation du séjour.

Nous autorisons les responsables du séjour à prendre toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, interventions chirurgicales) qui seraient rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant, sur instruction d'une autorité médicale.

En cas de difficulté de santé ou de comportement ne permettant pas à notre enfant de poursuivre son séjour, nous nous engageons à venir le chercher ou autoriser son rapatriement à nos frais dans un délai maximal de 24 heures.

Nous autorisons par la présente et sans réserve les organisateurs du séjour à prendre, détenir et diffuser sur tous supports l'image de notre enfant telle que reproduite sur les photographies ou films qui seront réalisés au cours de son séjour, au bénéfice exclusif de la communication de l'organisateur du séjour.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment à la demande du représentant légal.



(NB : En cas de désaccord avec cette clause, merci de cocher la case suivante :  )

Nous avons lu et approuvons le contenu du document « Informations et Conditions Générales des séjours de vacances » du présent dossier, ainsi que le projet éducatif et pédagogique de l'Association, consultable sur son site Internet, que nous approuvons sans réserve.

**A..... le .....**

**« Lu et approuvé », Signature d'un représentant légal**

**« Lu et approuvé », Signature d'un second représentant légal (non obligatoire)**

## **AUTORISATION D'HOSPITALISATION ET DE SOINS D'URGENCES**

---

**Je soussigné.e, M. ou Mme :** .....

**Représentant.e légal.e de :** .....

**Autorise le / la directeur.ice ou son adjoint.e du séjour :**

- A faire hospitaliser en cas d'urgence,
- A faire prendre en charge par un service d'urgence (pompiers SAMU,...),
- A faire soigner dès que son état physique le nécessite,
- A transporter aux urgences, suivant la gravité de la blessure ou l'état de santé psychique, pour que puisse être pratiqué, toute hospitalisation ou soins, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie sur votre enfant.

**Numéro de téléphone en cas d'urgence :**

### **INFORMATIONS MEDICALES COMPLEMENTAIRES**

**Votre enfant fait-il des allergies :** **NON** **OUI, lesquelles :**

**Votre enfant a-t-il une contre-indication médicale :** **NON** **OUI, lesquelles :**

**Fait à**  
**Signature d'un représentant légal**

**Le**

## **MES ENGAGEMENTS (à faire lire, dater et signer par votre enfant)**

---

Pour que le séjour se passe bien, je m'engage à honorer les valeurs de la colonie :

### **Vivre et construire ensemble, c'est notre nature**

#### **« Vivre ensemble », cela veut dire :**

- Être bienveillant.e envers soi et tout le monde, se faire confiance
- Respecter les règles collectives, qui sont là pour notre sécurité affective et physique
- Participer aux missions du quotidien avec le groupe (ranger, cuisiner, nettoyer, etc) et s'aider lors de difficultés rencontrées, les résoudre pour le bien être du groupe

#### **« Construire ensemble », cela veut dire :**

- Ecouter et respecter les avis différents et les différences de chacun.e, être tolérant.e
- Exprimer son opinion, apprendre à faire avec les autres et prendre soin de la relation créée
- Essayer avant de refuser (repas, activité, etc), expérimenter et découvrir de nouvelles choses

#### **« C'est notre nature », cela veut dire :**

- Apprendre à découvrir, connaître, voire aimer la nature
- Respecter les lieux, le matériel et tout ce qui y vit, même les plus petites bêtes et les plantes
- Être acteur / actrice de son séjour en osant proposer ses idées et envies

Et aussi, je prends l'engagement de (*ajoute ta promesse personnelle si tu le souhaites*) :

.....  
.....

Le.....

**Signature**